

Les automobilistes bravent l'interdit

«Nous avons reçu des appels, des gens empruntent la route du Châtelard malgré l'interdiction de chantier». C'est le constat que fait le syndic de Bassins Didier Lohri, alors que cet axe est fermé pour plusieurs mois à la circulation pour sa réfection.

Seuls les transports publics sont autorisés à passer. Mais il semble que d'autres véhicules prennent des libertés. «Nous ne pouvons pas poster un policier communal toute la journée devant cette route», s'agace le syndic. La commune a indiqué qu'elle collaborait avec le voyer de la région pour trouver des solutions.

Par ailleurs, puisque le trafic est dévié par la route qui relie Bassins au Muids, le syndic a demandé qu'un marquage blanc soit fait en son centre, pour éviter que les véhicules ne coupent les nombreux virages de cet axe. Mais cela ne pourra pas se faire, car la chaussée ne dispose pas des six mètres réglementaires. **LOS**

